



23 rue Pasteur 77510 REBAIS
Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21
E-mail. accueil@s2e77.fr

Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le 03/07/2025
ID : 077-200087021-20250630-2025_DCS_026T-DE

Délibération N° 2025-026
Date de convocation : 24 juin 2025
Nombre de délégués en exercice : 132
Nombre de délégués présents : 76
Nombre de suffrages : 77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

OBJET : N° 2025-026 Avenant PV de mise à disposition commune de Jouy le Chatel et Saint Hilliers

L'an deux mil vingt-cinq le trente juin, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente

Présents : Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire – CASSAGNE Philippe, titulaire – CHERON Emmanuel, titulaire - CLAY Déborah, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GILBIN Catherine, titulaire – GUIIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire – LEGRAND Michel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – MICHELOT Bernard, titulaire - THOMINET Nicolas, titulaire - VAN DER SCHUEREN James, titulaire – GOBINOT José, suppléant - LEBLANC Pierrette, suppléante – LECOQ Claude, suppléant – LEMAIRE Alain, suppléante –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire - DUBECQ Dominique, titulaire – HIERNARD Thierry, titulaire – HUBERT Joël, titulaire – BERTHEAU Florence, suppléante – CHARPIGNON Alain, suppléant -

Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier, titulaire – ARTHUR Olivier, titulaire – BLANCHARD Flavien, titulaire - BOULET Christine, titulaire - BOULLOT Alain, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CANAPI Marie-Pierre, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – CHARPENTIER Cécile, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – DAVY Jérôme, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire - LEBAT Patrick, titulaire - PANNIER Michèle, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – PERRIN Catherine, titulaire – SIMONY Jacques, titulaire – BELLACHE Chantal, suppléante – FRANCO Evelyne, suppléante – GODRON Guy, suppléant – LEGRAND Martine, suppléante - MORIN François, suppléant –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHINEAU Francis, titulaire - DELETTRE Isabelle, titulaire – FLAMEY Francis, titulaire – FORET Sylvie, titulaire – FORGET Michel, titulaire - GAUCHER Olivier, titulaire – GAY Colette, titulaire - GIMENO Isabelle, titulaire – JAMBUT Gérard, titulaire – KLEINRICHERT Patrice, titulaire – LAMOTTE Xavier, titulaire – LEGENDRE Isabelle, titulaire – LEMORE Christine, titulaire – MARTIN José, titulaire – MENARD Sophie, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – RAY Daniel, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – ROUSSEL Véronique, titulaire – SAUNIER Denis, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – TALBOURDET Dominique, titulaire – THIENARD Gérard, titulaire – VERRIER Didier, titulaire – BALLAGUET Jean-Pierre, suppléant - CHAUMONT Jacques, suppléant – STOLL Bertrand, suppléant –

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia –

Commune de Vanville : -

Commune de Saint Just en Brie : -

Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard – BONTOUR Thierry – CHAMPENOIS Christian – DERVIN José - DESSOLES Mélina –



GRENET-LAFFONT Denis – LEGROS Lionel – PAIX Josiane – PHILIPPE Jean-Marie – RAHAULT Sébastien -
TALFUMIER Daniel –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

DOMARD Muriel – FARIVAR Parastou – GELSUMINI Patrick – GOBARD Éric – GUILLETTE Christine –
SALA Patrick – VAN LANDEGHEM Jean-Marie – VITTI Jean-Charles -

Communauté de Communes du Provinois :

BAALI CHERIF Cherifa – BACHELET Stéphane – BONICI Claude – BONTOUR Alain – de MEULENAERE Alexandre –
FABRE Dominique – FASSELER Philippe – HOTIN LETANG Julie – MARCHAND François -
MAZZUCHELLI Olivier – MILLET Jérôme – VICQUENAUULT Nadège - VOISEMBERT Pierre –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CARRASCO Alain – CHAPLOT Jean-Luc – de ROUX Julie – FASSIER Delphine – FLON Martine –
JOUNIAUX Olivier – LETERRIER Carine – LUCE Laure – PODOROJNIY Anastasia – POULAIN Michel –
SAINT-CENE Christine – SIVANNE Evelyne –

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric, titulaire –

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

MONBEIG Pierre-Dominique – OUVRE Michel – PEIGNOT Pierre – PRON Philippe – THIEBLEMONT Gilles –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves – CARLIER Dominique – COIBION Frédéric – ESCULIER Dorys – LEMAIRE Ingrid –

Communauté de Communes du Provinois :

BANNE Pascal – CLAUSS Georges - COGNYL Gérard – GALAND Yvette – LEFEVRE Christophe –
NAVARETTE Antonio – PERRINO Fabien – PIERRU Hugo –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

DORMION Jean-Claude – LABONNE Bernard – LAWSON Latevi – QUÉRÉ Catherine – TAUSTE Pedro –
VILLIERS Nadine –

Commune de Vanvillé :

LABATUT Jean-Luc –

Pouvoirs :

PODOROJNIY Anastasia à LAMOTTE Xavier

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT,

Secrétaire de Séance : José MARTIN

OBJET : N° 2025-026 Avenant PV de mise à disposition commune de Jouy le Chatel et Saint-Hilliers

Vu l'arrêté préfectoral 2018/DRCL/118 du 26 décembre 2018 portant création du syndicat S2e77 issu de la fusion du syndicat de la région du nord est SNE77 et du syndicat mixte de transport d'eau potable du provinois.

Vu la délibération N°59/2019 autorisant la présidente à signer les différents procès-verbaux

Vu les procès-verbaux des communes de Saint-Hilliers et Jouy le Chatel ne mentionnant pas la reprise des prêts suivants :

- Jouy le Chatel : reprise du prêt AESN N° 6486700 pour un solde de 21636 €
- St Hilliers : reprise de prêt du Crédit agricole N°9673030385201 pour un solde de 65737.56 €

Vu la nécessité de régulariser les écritures comptables



Vu les délibérations prises par les communes autorisant ces avenants

Entendu l'exposé de la présidente, après avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité :

AUTORISE la présidente à signer les avenants aux procès-verbaux des communes de Saint-Hilliers et de Jouy le Chatel pour régulariser les emprunts repris au 01/01/2019

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Claire CRAPART
(signature électronique)